

UFF EMERGENCE A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2019

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-4000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité.....	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	19

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2019**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Fabien CRÉGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0013192473

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif en parts de l'OPCVM maître EMERGENCE M. Le reste sera investi en liquidité. Le FCP a pour objectif de *« surperformer l'indicateur de référence composite (50% MSCI EMF et 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index) sur la durée de placement recommandée en choisissant les classes d'actifs, marchés et titres des pays émergents. »*

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence de l'OPCVM maître auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes réinvestis) :

- *50% MSCI EMF (Emerging Markets Free, libellé en euro) indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, établi et publié par Morgan Stanley ;*
- *50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (JPM Emerging Markets Bond Index Global) représentatif du rendement global des emprunts libellés en dollars émis par les pays émergents. Cet indice est établi et publié par JP Morgan. Il est couvert systématiquement du risque de change contre dollar.*

Le FCP maître Emergence M est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé directement ou indirectement de 35 à 65% en actions et autres titres donnant accès au capital. Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays émergents (Hong Kong inclus) sans conditions, ainsi que de toute autre zone géographique, dans la limite de 20% de l'actif net et sous réserve qu'ils soient alors exposés directement ou indirectement aux pays émergents pour une partie au moins de leurs activités ou revenus.

Le reste du portefeuille sera principalement investi en titres de créance et instruments monétaires émis par des émetteurs relevant de pays émergents (Hong Kong inclus) sans conditions, ainsi que de toute autre zone géographique, dans la limite de 20% de l'actif net et sous réserve que les émetteurs soient alors exposés directement ou indirectement aux pays émergents pour une partie au moins de leurs activités ou revenus.

Le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés (futures et options sur taux, swaps de taux et de devises, achat/vente de devises à terme) ou à des instruments intégrant des dérivés). Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « Actions »

Le gestionnaire financier vise à tirer parti d'un investissement sur le long terme en vue d'améliorer la rentabilité du portefeuille à travers un processus de sélection des valeurs axé notamment sur le potentiel de valorisation des titres ainsi que les perspectives de croissance des sociétés émettrices en comparaison des titres ou des sociétés appartenant au même secteur économique.

Poche « Taux »

Le gestionnaire financier met en œuvre un processus d'investissement qui vise à identifier les opportunités de rentabilité au sein des marchés de taux. Il est composé de 5 étapes principales :

- *Analyse fondamentale portant sur les pays et leur positionnement dans le contexte du développement économique global. Une analyse crédit des pays est conduite, en évaluant leur profil macroéconomique, leur gouvernance ainsi que la robustesse de leurs institutions microéconomiques;*
- *Evaluation de la dynamique de marché, à travers une analyse de la nature de différents instruments, de leur valeur relative, de leur liquidité et des déséquilibres existant entre l'offre et la demande ;*
- *Etablissement de scénarii prévisionnels analysés mensuellement en vue de déterminer les risques futurs. La rentabilité prévisionnelle est calculée pour chaque type d'actifs en fonction de chaque pays en prenant en compte le meilleur scénario ainsi que le pire. Cela permet à la gestion de comparer les différents types d'actifs d'un pays à l'autre ;*
- *Identification des instruments de taux susceptibles de délivrer la meilleure performance, en tenant compte du risque attendu. La valeur relative est également prise en considération à travers la comparaison des opportunités existantes entre les différents pays et courbes de taux ;*
- *Constitution du portefeuille à travers une analyse du profil de rendement / risque de chaque actif dont l'achat est envisagé ainsi que de son impact sur le profil de rendement / risque du portefeuille, permettant la constitution d'un portefeuille diversifié et dont les risques sont contrôlés.*

Devises

Selon la situation des monnaies liées aux zones géographiques, l'exposition aux devises pourra être différente de celle de l'allocation des marchés.

Le FCP recherchera une allocation cible équilibrée entre les actions et les taux en respectant les limites suivantes :

- *l'investissement total (titres de capital + titres de créance) ne pourra excéder 25% de l'actif pour un pays donné ;*
- *le total des investissements en devises non OCDE ne pourra excéder 70% de l'actif.*

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de l'OPCVM maître Emergence M.

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants

- ***Risque de perte en capital***

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

- ***Risque lié à la gestion discrétionnaire***

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un

risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant concernant l'arbitrage sur la courbe de taux, la valeur liquidative peut baisser.

- **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

L'exposition sur les marchés actions est de 65% au maximum.

- **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPCVM susceptible d'investir dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition du FCP sur les marchés taux est de 65% au maximum.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents jusqu'à 100% de son actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

L'exposition aux pays émergents est de 100% au maximum.

- **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en découplément des actifs détenus peuvent accentuer ce risque. Le FCP pourra être exposé de 0 à 100% de son actif net au risque de change.

Le total des investissements en devises non OCDE ne pourra excéder 70% de l'actif même si le portefeuille peut-être investi jusqu'à 100% en pays émergents.

- **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

- **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- *Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.*
- *Le risque de contrepartie dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.*
- *Le risque de liquidité : tel que défini ci-dessus.*
- *Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.*
- *Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.*

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « EMERGENCE M »

➤ ***Les actifs hors dérivés intégrés***

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être exposé directement ou indirectement entre 35 et 65% de son actif net en actions cotées et autres titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être exposé directement ou indirectement entre 35 et 65% de son actif net aux marchés de taux.

Il pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...); La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être supérieure ou inférieure à 6 mois.

Ces titres pourront être négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Les titres de créance non admis sur un marché réglementé ou organisé ne pouvant cependant représenter plus de 10% de l'actif du FCP.

Ces investissements pourront être libellés en toutes devises.

Le FCP pourra être investi sans limitation en titres non notés. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

La sensibilité du portefeuille « taux » sera comprise entre 0 et +8.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- Fonds nourriciers
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit étrangers

Ces OPC pourront appartenir aux classes « actions des pays de l'Union européenne », « actions internationales », « diversifié », déclarant une spécificité géographique ou sectorielle, « obligations et autres titres de créance internationaux » dans le but de réaliser l'objectif de gestion, et « monétaire », ou « monétaire court terme » dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- indice

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture du risque de taux
- couverture du risque actions
- couverture du risque de change
- options sur indices actions

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscriptions, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants pouvant notamment provenir du détachement de titres en portefeuille. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- devise
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- *Nature des opérations*
 - Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
 - Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier
- *Nature des interventions*
 - Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
 - Optimisation des revenus de l'OPCVM
- *Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations*
 - Obligations
 - Actions
 - Titres de créance négociables
 - Instruments du marché monétaire
- *Proportion maximale d'actif sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net.*
- *Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net*

- *Effets de levier éventuels : Néant.*
- *Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».*
- *Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.*

CHANGEMENTS INTERVENUS

- **Pour le fonds nourricier : « UFF EMERGENCE A »**

26 septembre 2019 : Absorption par le fonds nourricier UFF EMERGENCE A, du fonds nourricier « E ABERDEEN MIXTE EMERGENT A ».

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,

- 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
- 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Le fonds étant nourricier du FCP « EMERGENCE M », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 1% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,25%.

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 28/09/2018 est de 1,18%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

La société de gestion déléguée, Aberdeen Asset Managers Limited sélectionne ses contreparties selon un processus comportant trois étapes :

- *Sélection initiale par le Centre d'Investissement et la Table de Négociation selon des critères préétablis.*
- *Revue par le Comité, composé des équipes « Investissement », du responsable global des Négociations, du Département du Contrôle des Risques, de Compliance et du Middle Office, sous la présidence du Directeur Général des Investissements.*
- *Approbation finale et validation par le Département du Contrôle des Risques.*

Chaque Centre d'Investissement (gérants et analystes), conjointement avec la Table de Négociation, définit les critères de sélection utilisés pour affecter des affaires aux contreparties, qui sont validés par le Directeur Général des Investissements. Les critères, qui sont résumés dans chaque tableau d'évaluation, portent principalement sur :

- *La qualité de la recherche*
- *L'obtention des informations en temps utile*
- *Les conseils d'achat / de vente*
- *La qualité de l'exécution*
- *La qualité des opérations de confirmation et de règlement/livraison.*

Le Comité encourage la stabilité à long terme des critères. Il préconise en outre que les équipes Investissement utilisent des critères homogènes. La liste des contreparties est mise à jour trois fois par an (et par Centre d'Investissement). Le Comité effectue une analyse critique et fixe les objectifs commerciaux de chaque contrepartie agréée proposée par les équipes Investissement dans leurs évaluations des contreparties.

Le Middle Office participe au Comité de Sélection des Contreparties en fournissant une évaluation de l'efficacité des contreparties dans son domaine d'activité et possède un droit de veto sur l'interdiction temporaire de travailler avec une contrepartie si sa prestation n'est pas jugée satisfaisante en termes de services (règlement/livraison). Le vote aboutit à un classement des Contreparties et des objectifs de commissions sont fixés pour chacune d'entre elles. Les contreparties seront divisées en trois groupes au maximum. La majorité des transactions doit être affectée au Groupe 1, d'un nombre limité, tandis que le Groupe 2 comprendra un nombre plus important de contreparties et obtiendra un volume d'affaires considérablement inférieur à celui du Groupe 1. Le même principe s'applique aux contreparties du Groupe 3 comparativement au Groupe 2.

Toutes les contreparties doivent être autorisées par le Département du Contrôle des Risques (ce dernier analysera la notation de crédit de la contrepartie et fixera des paramètres de crédit). Cette liste sera ultérieurement approuvée par le Comité Exécutif du gestionnaire financier.

Le département Déontologie est ensuite informé de la liste de façon à limiter son contrôle aux contreparties agréées auxquelles le gestionnaire financier fait appel.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM maître Emergence M est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion :

www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Capitalisation pure.

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité

LE RAPPORT ANNUEL DE ABERDEEN ASSET MANAGEMENT OCTOBRE 2018 - SEPTEMBRE 2019

Pour l'exercice clos le 30 septembre, le fonds a progressé de +9,63% brute surperformant son indice de référence qui a affiché une performance de +6.47%.

Les poches Actions et Dettes ont chacune eu une contribution positive à cette surperformance.

Poche Actions

Analyse des marchés

Les marchés émergents ont enregistré des performances solides durant les douze derniers mois. Les principaux thèmes qui ont alimenté le sentiment au cours de la période ont été la nature fluctuante des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et la vague de mesures monétaires adoptées par les grandes banques centrales mondiales, au premier rang desquelles la Réserve fédérale américaine (Fed). Des élections clés ont également influencé les investisseurs sur des marchés tels que le Brésil, le Mexique, la Thaïlande, l'Inde ou l'Indonésie.

L'espoir d'un règlement du différend commercial entre Washington et Pékin avant début 2019 a cédé la place à la crainte d'un ralentissement économique inévitable à l'échelle mondiale en raison de l'ampleur des tensions entre les deux principaux partenaires commerciaux de la planète. Après avoir fait brusquement volte-face début 2019 en adoptant un discours monétaire plus accommodant, la Fed a baissé ses taux à deux reprises vers la fin de la période. La Banque centrale européenne et Pékin ont également abaissé leurs taux et promis de nouvelles mesures de relance, tandis que la Banque centrale indienne a annoncé une baisse de ses taux plus importante que prévu en août, ainsi qu'une réduction supplémentaire de l'impôt sur les sociétés qui devraient stimuler les bénéficiaires et la confiance des entreprises. De même, les banques centrales brésilienne, indonésienne, mexicaine, russe et turque ont abaissé leurs taux d'intérêt en raison des inquiétudes suscitées par l'incertitude croissante des perspectives.

Analyse du portefeuille

Sur la période, la poche Actions a progressé de +12,28 %, surperformant ainsi son indice de référence qui a affiché une performance de +4,80 %. Cette surperformance est due à la fois à une allocation d'actifs positive et à une bonne sélection de titres.

Le choix judicieux de nos positions sur le marché chinois a largement contribué à la performance, le fonds ASI SICAV I-China A Share Equity Fund ayant démontré sa capacité de résistance dans un contexte de forte volatilité. Plusieurs des principales positions sous-jacentes du fonds sont axées sur le marché intérieur et ont donc été relativement bien protégées contre les effets négatifs des droits de douane. L'important marché intérieur du pays a également bénéficié de l'assouplissement des conditions de prêt et des réductions d'impôts accordés par Pékin pour soutenir la consommation et le secteur privé. China Resources Land a également contribué à la performance puisque le titre s'est inscrit en hausse à la faveur de résultats solides et de l'espoir que les mesures de relance de Pékin stimuleront le secteur immobilier. Certaines positions en Chine continentale ont toutefois été touchées par la dégradation du sentiment à l'échelle mondiale et le contexte macroéconomique difficile. Cela a été le cas de Baidu, le géant chinois de l'Internet, et notre absence d'exposition à cette valeur s'est avérée bénéfique au fonds. Baidu a subi des revers lorsque ses actions ont cédé du terrain en même temps que la correction du secteur des technologies, et a révisé ses prévisions à la baisse en raison du resserrement de la réglementation et de l'intensification de la concurrence. Ceci dit, l'exposition à 58.com, valeur de Chine continentale, a été préjudiciable au fonds, en raison des craintes liées à un ralentissement de la croissance et des dépenses de consommation.

Nos positions en Inde, par l'intermédiaire du fonds ASI SICAV I-Indian Equity Fund, ont également contribué à la performance, le marché indien semblant mieux protégé des tensions liées aux échanges commerciaux mondiaux. La victoire écrasante du parti BJP a stimulé le sentiment des investisseurs, tandis que le gouvernement a annoncé des réductions d'impôts et le versement de dividendes spéciaux à partir des réserves de la banque centrale ce qui a renforcé la confiance des entreprises. En outre, la Kotak Mahindra Bank a également contribué à la performance après avoir rebondi suite à son récent accès de faiblesse dû aux inquiétudes suscitées par le resserrement des liquidités en Inde et l'augmentation du risque de crédit pesant sur le secteur financier non-bancaire.

La surpondération du Brésil a contribué positivement, car plusieurs titres ont été stimulés par le sentiment positif du marché, lui-même attribuable à l'élection de Jair Bolsonaro et à l'avancement de son projet de réforme agressive des retraites. Lojas Renner, Multiplan et BRF ont fait partie des valeurs en hausse. Toutefois, dans le même ordre d'idées, notre sous-pondération initiale de Petrobras et notre absence d'exposition à Itau Unibanco ont affecté la performance du fonds. Nous avons initié une position sur Petrobras en mars, puis avons régulièrement augmenté notre exposition au groupe pétrolier public en raison de notre confiance accrue dans son processus de désendettement et de nos prévisions plus élevées en matière d'optimisation des dépenses d'exploitation. Le cours de Miner Vale s'est également considérablement détérioré, la confiance des investisseurs ayant été ébranlée suite à l'effondrement d'une digue à résidus miniers au début de l'année 2019. Les craintes liées aux perspectives du commerce mondial ont pesé sur le prix du minerai de fer, ce qui a d'autant plus entravé le cours de l'action.

Si l'on examine la contribution sectorielle, le secteur financier a le plus contribué à la performance, réagissant bien au contexte d'assouplissement de la politique monétaire depuis le début de l'année. Malgré la rhétorique affirmant que la baisse des taux d'intérêt a limité les anticipations de croissance des marges nettes d'intérêt des banques, la Banco Bradesco du Brésil et la Bank Central Asia d'Indonésie se sont toutes deux inscrites en hausse. Le groupe financier Ping An Insurance a également été l'une des positions les plus performantes grâce à ses résultats impressionnants, car son titre a continué de se revaloriser à la faveur de l'augmentation de sa part de marché sur le segment relativement récent de l'assurance chinoise, soutenu par son leadership sur le plan technologique. L'assureur AIA Group, coté à Hong-Kong, a également contribué à la performance suite à l'appréciation du cours de son titre liée à ses bons résultats pour l'exercice 2018 et à ses prévisions de bénéfices encourageantes pour 2019. À l'inverse, la banque mexicaine Banorte a évolué à contre-courant de la tendance puisqu'elle s'est repliée du fait des politiques monétaires et économiques peu orthodoxes du gouvernement AMLO, qui ont affecté le cours de son titre.

Nos positions sur Massmart et Truworths, entreprises sud-africaines de grande distribution, ont également pesé sur la performance, car elles continuent de sous-performer dans un contexte de faiblesse persistante de la confiance des consommateurs sur le marché local. Depuis, nous avons liquidé la position sur Truworths du fait de la détérioration de ses perspectives. L'absence d'exposition à la compagnie pétrolière publique russe Gazprom a également nui à la performance relative, celle-ci ayant proposé d'augmenter son dividende de près de 60 %.

En plus de l'activité de portefeuille mentionnée dans le rapport intermédiaire, nous avons initié une position sur Sberbank, basée à Moscou, une banque dotée d'un certain attrait, affichant une valorisation intéressante et dont la rentabilité devrait s'améliorer à mesure qu'elle concentrera son activité vers la banque de détail. Nous avons également initié une position sur Bank Rakyat Indonesia, son mix produit évolue progressivement vers le microcrédit à haut rendement, ce qui devrait améliorer sa performance. Nous avons investi dans Novatek, un producteur et distributeur de gaz naturel qui, selon nous, devrait publier des bénéfices et des flux de trésorerie solides. Nous avons aussi initié une position sur SBI Life, une compagnie d'assurance-vie de premier plan dans un secteur sous-exploité en raison de ses solides capacités de distribution.

En outre, nous avons initié une position sur ASML Holdings, une valeur technologique de haute qualité offrant des perspectives de croissance attrayantes à un prix raisonnable. Cette entreprise basée aux Pays-Bas est le seul fournisseur mondial de machines de lithographie UVE (ultraviolets extrêmes) qui sont responsables de la majeure partie des ventes en Asie, ce qui soutient des tendances telles que l'électrification, l'automatisation et l'apprentissage automatique. Ses principaux clients sont Samsung Electronics et TSMC. Enfin, nous avons participé à l'introduction en bourse de Budweiser à Hong Kong. Nous pensons que cette entreprise de grande qualité, dotée d'une valorisation attrayante et leader sur son secteur, devrait bénéficier de l'effet de la premiumisation du marché de la bière.

Par contre, nous avons liquidé notre position sur Bank Pekao en raison d'un risque réglementaire accru et de perspectives de marché peu encourageantes, et nous avons cédé Naver en l'absence d'un redressement et en raison de ses faibles résultats. Nous avons également vendu Falabella, Public Bank et Siam Commercial Bank en raison de leurs faibles perspectives, et en vue d'allouer le fruit de ces cessions à d'autres opportunités intéressantes.

Perspectives

Nous faisons preuve d'un optimisme prudent à l'égard des perspectives des actions émergentes du fait de l'assouplissement des politiques monétaires des banques centrales mondiales. La guerre commerciale persistante entre les États-Unis et la Chine continue d'alimenter les craintes liées à une récession économique mondiale, et on s'attend à ce que les banques centrales adoptent d'autres mesures de soutien visant à stimuler l'activité économique.

En outre, la bascule par le gouvernement chinois d'une politique de désendettement à une politique de relance axée sur la consommation devrait soutenir la croissance mondiale. Étant donné que la plupart des positions chinoises en portefeuille sont orientées vers la demande intérieure, nous restons prudemment optimistes de ce point de vue. Nous sommes également optimistes à l'égard de nos positions en Asie du Sud-Est. Certaines de ces économies ont bénéficié de la situation, puisqu'en raison du conflit commercial, les entreprises quittent la Chine pour installer leurs chaînes d'approvisionnement et leurs bases de production dans les autres pays de la région. En Amérique latine, si les progrès du Brésil en matière de réforme des retraites et de baisse des taux d'intérêt sont encourageants, les investisseurs restent prudents, le Mexique faisant face à des perspectives plus sombres en raison du ralentissement de l'activité économique et de la détérioration du sentiment.

Dans ce contexte, les bénéficiaires des entreprises devraient augmenter, quoique modestement. La classe d'actifs affiche toujours une valorisation intéressante par rapport à sa moyenne historique et à ses pairs des pays développés. L'importance et la croissance des classes moyennes dans ces marchés émergents stimuleront la demande de services financiers et de consommation, d'infrastructures et de nouvelles technologies, segments sur lesquels le portefeuille est bien positionné. Au-delà de la volatilité à court terme, notre engagement à privilégier des entreprises de qualité dotées de fondamentaux sains et de dirigeants expérimentés devrait permettre de générer des performances durables à long terme pour les investisseurs.

Poche dette émergente (EMD)

Analyse des marchés

Après une fin d'année 2018 difficile, l'aversion des investisseurs pour le risque s'est largement dissipée au cours des neuf premiers mois de 2019. Cela a profité à toutes les formes de crédit, y compris la dette émergente. Dans un contexte marqué par des statistiques économiques résolument médiocres et des inquiétudes suscitées par la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, le principal facteur positif a été les attentes croissantes à l'égard d'une politique accommodante de la part des banques centrales. En effet, la Réserve fédérale américaine a baissé ses taux d'intérêt pour la première fois depuis plus de dix ans fin juillet. Elle a récidivé en septembre. Au même moment, la Banque centrale européenne (BCE) a baissé le taux de rémunération des dépôts, qui a basculé encore davantage en territoire négatif. La BCE a également annoncé qu'elle relancerait son programme d'assouplissement quantitatif le 1er novembre.

Fait remarquable, le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a presque diminué de moitié au cours des douze derniers mois, passant d'environ 3 % en septembre 2018 à 1,67 % à fin septembre 2019. Cette baisse a entraîné un rebond soutenu de la performance totale de la dette émergente. Le prix du baril de Brent a chuté sur la période, ce qui s'est avéré moins favorable pour les marchés plus exposés au pétrole. Dernièrement, la perspective d'une poursuite de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine dans un contexte de baisse de la demande mondiale a exercé une pression négative sur les prix du pétrole. Dans une certaine mesure, cette pression a été compensée par la décision des pays membres de l'OPEP et de leurs alliés de prolonger les réductions de production jusqu'en mars 2020 et par les frappes de drones contre les installations pétrolières de l'Arabie saoudite.

L'indice JP Morgan EMBI Global Diversified (couvert en euro) s'est inscrit en hausse de 8,12 %, tandis que le spread avec les emprunts d'État américains s'est élargi de 2 points de base (pb) à +337 pb. Les actifs Investment Grade ont surperformé les actifs à haut rendement de près de 600 pb, soutenus par l'évolution des bons du Trésor américain. Sur le plan géographique, le Brésil a bien performé depuis le début de l'année, les investisseurs ayant accueilli favorablement l'élection du candidat de droite Jair Bolsonaro. Le Mozambique a également surperformé, les investisseurs ayant de plus en plus tablé sur une restructuration des obligations favorable au marché. Les crédits ukrainiens se sont également bien comportés dans un contexte où le résultat des élections a été bien accueilli et a confirmé la volonté de réformes dans le pays. Toutefois, les obligations vénézuéliennes ont pâti des sanctions américaines qui ont affecté la liquidité, puis ont continué d'être à la peine tout au long de la période, le pays restant enlisé dans une crise politique. L'Argentine a également souffert de l'annonce du plan de restructuration d'une partie de sa dette à hauteur d'environ 100 milliards de dollars. Les trois principales agences de notation ont réagi en rétrogradant la dette à long terme de l'Argentine, qui est désormais en « défaut sélectif ». Le Liban et le Suriname ont été les deux seuls autres pays à signer des performances négatives depuis le début de l'année.

Analyse du portefeuille

La poche dette émergente a surperformé son indice de référence au cours des douze derniers mois, affichant une performance de +8,77 % contre +8.12% pour l'indice. La sélection de titres a été l'un des principaux facteurs de performance, et l'allocation aux obligations corporate émergentes a également généré une contribution positive. Au niveau des différents pays, notre surpondération (par rapport à l'indice de référence) des émissions indonésiennes en devises forte et locale, ainsi que la sélection de titres sur ce marché, ont contribué à la performance. De même, notre sous-pondération des obligations brésiliennes en devise forte parallèlement à une position hors indice sur les taux d'intérêt domestiques ont contribué à la performance, tout comme notre surpondération de l'Arabie saoudite. À l'inverse, une légère surpondération de PDVSA, le groupe pétrolier public vénézuélien, a nui à la performance, de même que nos sous-pondérations des Philippines, du Panama et du Kazakhstan, dont les crédits intègrent une durée équivalente à celle des bons du Trésor américain.

Du côté de l'activité, nous avons renforcé nos positions en devises fortes au Sri Lanka, au Qatar et en Arabie saoudite via Saudi Aramco, un groupe pétrolier public. Nous avons également initié une position en Irak, qui avait sous-performé en raison de la situation géopolitique régionale. À l'inverse, nous avons allégé nos positions en Argentine, en Roumanie, en Turquie et au Liban. Au sein du segment des obligations corporate, nous avons initié de nouvelles positions dans Suzano (le géant brésilien de la pâte à papier), Puma (un groupe énergétique basé à Singapour), et dans des émissions quasi-souveraines du secteur pétrolier et gazier bahreïni. Sur les marchés des devises locales, nous avons récemment renforcé notre exposition à l'Uruguay, au Mexique et à l'Indonésie, tout en réduisant nos positions sur l'Argentine et le Pérou.

Perspectives

Le ralentissement des marchés développés affectera sans surprise la croissance des marchés émergents, les prix des actifs reflétant la faiblesse économique. Toutefois, nous pensons que les États-Unis éviteront une récession et que des perspectives inflationnistes favorables devraient permettre un nouvel assouplissement de la politique monétaire dans un certain nombre d'économies émergentes.

Par conséquent, la faiblesse de l'environnement économique et l'assouplissement de la politique monétaire à l'échelle mondiale devraient offrir des opportunités dans la quête de rendement et encourager les entrées de capitaux dans cette classe d'actifs. Selon nous, les principaux risques à surveiller demeurent la vigueur continue du dollar, la persistance de « l'exceptionnalisme » américain, le ralentissement plus marqué de l'économie chinoise et une nouvelle escalade des guerres commerciales.

Performances

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2019, le fonds a réalisé une performance de 8,25% sur 12 mois contre 6,47% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF EMERGENCE A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2019

Aux porteurs de parts du FCP UFF EMERGENCE A,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF EMERGENCE A** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **29 septembre 2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 décembre 2019

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT', is written over the printed name and title.

Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Instruments financiers	88 294 955,66	88 891 718,91
OPC Maître	88 294 955,66	88 891 718,91
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	358 932,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	358 932,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00
Liquidités	0,00	0,00
Total de l'actif	88 653 887,66	88 891 718,91

BILAN PASSIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Capitaux propres		
Capital	88 905 417,66	89 881 034,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	451 099,02	63 092,56
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 065 290,58	-1 174 972,94
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	88 291 226,10	88 769 154,36
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	94 193,47	83 719,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	94 193,47	83 719,12
Comptes financiers	268 468,09	38 845,43
Concours bancaires courants	268 468,09	38 845,43
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	88 653 887,66	88 891 718,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	367,59	558,61
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	367,59	558,61
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-367,59	-558,61
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 121 329,19	1 161 425,78
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 121 696,78	-1 161 984,39
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	56 406,20	-12 988,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 065 290,58	-1 174 972,94

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPCVM détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,25 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts « C »</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Actif net en début d'exercice	88 769 154,36	90 765 500,39
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 736 986,59	10 870 860,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 385 776,90	-5 078 770,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	546 189,25	76 059,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-82 810,02	-12 068,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 284,00	-1 032,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 830 463,60	-6 689 410,15
Différence d'estimation exercice N	6 699 924,13	-1 130 539,47
Différence d'estimation exercice N-1	1 130 539,47	-5 558 870,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 121 696,78	-1 161 984,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	88 291 226,10	88 769 154,36

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2019
Créances	
Ventes à règlement différé	358 932,00
Total des créances	358 932,00
Dettes	
Frais de gestion	94 193,47
Total des dettes	94 193,47

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	38 241,0437	3 736 986,59
Parts rachetées durant l'exercice	-113 694,7207	-11 385 776,90
Solde net des souscriptions/rachats	-75 453,6770	-7 648 790,31

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 121 329,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			88 294 955,66
	FR0011365766	EMERGENCE M	88 294 955,66
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 065 290,58	-1 174 972,94
Total	-1 065 290,58	-1 174 972,94

	30/09/2019	28/09/2018
UFF EMERGENCE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 065 290,58	-1 174 972,94
Total	-1 065 290,58	-1 174 972,94

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	451 099,02	63 092,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	451 099,02	63 092,56

	30/09/2019	28/09/2018
UFF EMERGENCE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	451 099,02	63 092,56
Total	451 099,02	63 092,56

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Actif net Global en EUR	90 765 500,39	88 769 154,36	88 291 226,10
Actif net en EUR	90 765 500,39	88 769 154,36	88 291 226,10
Nombre de titres	873 936,2138	928 708,9098	853 255,2328
Valeur liquidative unitaire en EUR	103,85	95,58	103,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,06	0,06	0,52
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,34	-1,26	-1,24

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EMERGENCE M	EUR	73 972,4164	88 294 955,66	100,00
TOTAL FRANCE			88 294 955,66	100,00
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			88 294 955,66	100,00
TOTAL Organismes de placement collectif			88 294 955,66	100,00
Créances			358 932,00	0,41
Dettes			-94 193,47	-0,11
Comptes financiers			-268 468,09	-0,30
Actif net			88 291 226,10	100,00

UFF EMERGENCE A	EUR	853 255,2328	103,47
------------------------	------------	---------------------	---------------